



Appel à candidatures

Candidatez aux

Trophées de la transition "commerce équitable & agroécologie"

Les trophées de la transition "commerce équitable et agroécologie" ont pour objectif de **mettre en lumière des initiatives à impact environnemental positif favorisées par le commerce équitable**. Ils ont vocation à encourager les efforts des producteur·rice·s et de leurs organisations collectives en matière de transition agroécologique. Il s'agit également de **rendre plus visible le rôle des partenariats de commerce équitable dans l'émergence ou le déploiement des initiatives de transition écologique** - au stade de l'innovation ou du déploiement.

En effet, l'expérience montre que **les stratégies du commerce équitable de revalorisation du métier d'agriculteur·rice (prix rémunérateur, contractualisation sur la durée)** et de renforcement des organisations paysannes **constituent des leviers puissants favorables à l'émergence d'innovations agroécologiques**, en particulier des conversions en agriculture biologique.

Ainsi, le commerce équitable "origine France", en fort développement dans les filières françaises ces dernières années, a contribué à soutenir des dizaines d'innovations paysannes prometteuses en faveur de la transition agroécologique.

L'accompagnement au maintien et à la conversion à la bio fait partie intégrante de cet appel à projet ainsi que le développement par les producteur·rice·s bio de pratiques agroécologiques complémentaires.

Le présent appel à propositions s'adresse aux initiatives françaises, un autre dispositif sera mis en place pour les innovations dans les filières des pays du Sud.

Les candidatures peuvent être envoyées **jusqu'au 11 septembre 2023**.

Les trophées seront remis lors des **Assises nationales du commerce équitable du 21 novembre 2023**.

Pourquoi candidater aux Trophées de la transition "commerce équitable & agroécologie" ?



Pour **valoriser l'expérience de votre groupement**, en particulier **en lien avec des médias**



Pour **participer à l'essaimage des bonnes idées**



Pour montrer au plus grand nombre **l'articulation entre des conditions commerciales plus équitables et les changements opérés dans les fermes et les territoires**

En outre, les lauréat-e-s bénéficieront de :

- **La présentation de leurs initiatives aux Assises Nationales** du Commerce Équitable.
- La possibilité d'être élu-e lauréat-e "coup de cœur" par les participants aux Assises Nationales du Commerce Équitable (avec remise du trophée par une personnalité publique).
- L'accompagnement par Commerce Équitable France pour **la mise en valeur de l'innovation**, à l'occasion des Assises Nationales mais également après l'événement.
- 3 entrées gratuites pour les Assises Nationales du Commerce Équitable 2023 et le remboursement des frais de transport pour 3 représentants de l'organisation.

Quelles sont les initiatives éligibles ?

Les projets doivent être présentés par des **groupements de producteur·rice·s basés en France** - quel que soit leur statut juridique - et engagés dans des contrats de commerce équitable. Les initiatives pourront être d'ordre technique, technologique, agronomique, organisationnel ou toute autre forme d'initiative permettant d'apporter une réponse à un ou plusieurs défis environnementaux et apportant de la valeur aux producteur·rice·s et à la filière.

Les initiatives devront illustrer les liens entre partenariat de commerce équitable labellisé et pratiques agroécologiques.

Le projet doit s'inscrire dans l'une des 4 catégories suivantes :

1

Commerce équitable et climat

3

Commerce équitable et genre

2

Commerce équitable et biodiversité

4

Commerce équitable et préservation des ressources en eau

Sélection des initiatives

Les projets seront sélectionnés par un jury d'experts indépendants.

Les projets seront notamment évalués au regard des **critères suivants** :

Illustration claire du lien entre commerce équitable et agroécologie, explicitation du rôle du ou des partenariats de CE dans l'émergence ou le déploiement de l'innovation

Pertinence du projet au regard de la catégorie choisie (climat, biodiversité, genre, ressource en eau)

Illustration du rôle de l'organisation collective dans la définition et dans la mise en oeuvre de l'innovation

Existence d'outils de mesure et de pilotage de l'évolution des pratiques agroécologiques

Collaboration avec des partenaires techniques (recherche, ONGs, bureaux d'étude, chambres d'agriculture, GABs, CIVAM, etc.)

Répliquabilité de l'initiative dans d'autres territoires

Calendrier

- **11 septembre 2023** : Date limite pour envoyer votre candidature, via un [questionnaire en ligne](#)
- **fin septembre 2023** : Résultats de la sélection
- **octobre - novembre 2023** : Pour les innovations sélectionnées, préparation de la valorisation et des éléments de communication avec Commerce Équitable France en vue des Assises nationales
- **21 novembre 2023** : Présentation lors des Assises nationales du commerce équitable

Les candidats s'engagent à venir présenter leur initiative lors des Assises Nationales du Commerce Équitable s'ils sont sélectionnés comme lauréats. Une présence des partenaires de commerce équitable de la filière sera appréciée, ainsi qu'une présentation des produits faisant l'objet de partenariats de commerce équitable.

Contact

Pour toute question, vous pouvez contacter :

Julie Maisonhaute, déléguée générale adjointe de Commerce Equitable France
maisonhaute@commerceequitable.org

Zoom sur les Assises nationales du commerce équitable

Les Assises nationales du commerce équitable rassembleront le 21 novembre 2023 à Paris les professionnels engagés dans des filières de commerce équitable ou s'intéressant à cette dynamique.

Cet événement, organisé par Commerce Équitable France, le collectif national des acteurs du commerce équitable, est le creuset d'échanges, de partages d'expériences et de réflexions collectives sur les défis de la production, principalement agricole, et de la consommation dans un contexte de nécessaire transition sociale et écologique. Cette journée mettra particulièrement en lumière les apports du commerce équitable, tant dans les filières françaises qu'internationales.

Ainsi, les acteurs du commerce équitable, les décideurs politiques, les collectivités territoriales, les associations et les entreprises sont conviés à participer à ce temps de cohésion et de réflexion sur les enjeux du secteur.

Moment phare de structuration, les participants pourront contribuer aux grandes orientations de plaidoyer du secteur grâce à des dispositifs digitaux innovants et inclusifs. Les liens du commerce équitable avec la transition écologique et sociale seront au cœur des thèmes de cette journée.

La dernière édition en 2021 a accueilli 300 participants, qui ont partagé leurs expériences et émis des propositions concrètes pour renforcer le développement des filières de commerce équitable et approfondir leurs impacts.

Les prochaines Assises Nationales du commerce équitable mettront ainsi en lumière les initiatives et innovations portées par les organisations de producteur·rice·s avec leurs partenaires à travers ce Forum de la transition "commerce équitable & agroécologie".





Créé en 1997, Commerce Équitable France promeut et défend le commerce équitable en France et à l'international, pour accompagner la transition écologique et sociale des modes de production et de consommation. Notre collectif réunit une trentaine d'organisations françaises du secteur : entreprises engagées, labels, réseaux de distribution, associations de consommateurs et d'éducation à la citoyenneté mondiale, organisations de solidarité internationale et acteurs de la recherche et de l'enseignement.



www.commerceequitable.org